



L'estafette

PLAINE DE PLAINPALAIS
SAMEDI 27 AVRIL 2019 9H À 15H

FÊTONS ENSEMBLE
LA NAISSANCE DU

M
OUVEMENT

POUR UNE AGRICULTURE

P
AYSANNE

ET CITOYENNE

AVEC
UNITERRE
DES LUTTES PAYSANNES
LA JOURNÉE DES
L'AFFAIRE TOURNERÊVE
LE SPP-LA FÊVE
LE NID

Éditorial

TourneRêve met à disposition cette édition spéciale de l'Estafette pour le lancement du «MAPC», un mouvement qui veut nous rassembler, nous citoyens, autour de notre nourriture quotidienne et de toutes les femmes et hommes qui y travaillent avec des valeurs artisanales et humaines. Grand défi dans un monde où l'industrie et la politique du profit ont pris le dessus. Il y a 40 ans se créaient les Jardins de Cocagne, première structure paysanne à Genève qui a su exister en rassemblant des citoyens et en retrouvant l'indépendance d'un système de production de qualité. Nombreuses ont été ensuite les initiatives paysannes qui se sont créées dans la même recherche d'indépendance et de liens directs avec les habitants. Inscrit dans la droite ligne d'Uniterre, ce mouvement veut renforcer et dynamiser la section genevoise en rassemblant l'énergie de tous ces jeunes et moins jeunes qui rêvent et veulent partager l'utopie d'un retour à la dominance d'un modèle paysan et citoyen. Rassemblons-nous, rejoignez-nous, engagez-vous encore une fois au nom de cette souveraineté alimentaire qui reste notre grand point de ralliement. Reprenons ensemble nos réalités paysannes, nos échanges ville campagne, nos systèmes de distributions. Poursuivons, en renforçant la collaboration face à l'individualisme, la construction d'un modèle d'approvisionnement nourricier solidaire et humain. La force du mouvement sera définie par son ampleur et sa capacité à rassembler. Plus nous serons nombreux, plus notre voix sera portée et prise en compte pour influencer les choix, les directions, les politiques à venir.

17 avril, journée internationale des luttes paysannes, période symbolique de l'année pour réinscrire l'ensemble de nos projets et démarches dans un contexte d'une problématique mondiale et de taille. Bienvenue au Mouvement pour une Agriculture Paysanne Citoyenne (MAPC) et rendez-vous le 27 avril pour fêter sa création!

Thomas Descombes
Paysan

Pour une agriculture paysanne et citoyenne : un nouveau mouvement à Genève

Le Mouvement pour une agriculture paysanne et citoyenne (MAPC) se présentera au grand public le 27 avril prochain au cours d'une fête paysanne sur la Plaine de Plainpalais. En attendant le grand jour, voici déjà une présentation des objectifs de ce mouvement en cours de constitution.



Une partie des membres du MAPC en pleine séance de travail. © MAPC

Sous la bannière du MAPC, une quarantaine de producteurs genevois se réunissent depuis une année pour tenter d'imaginer quelle forme pourrait prendre un mouvement qui donne une visibilité publique et politique aux acteurs d'un système agro-alimentaire alternatif. Le MAPC est un nouvel acteur, mais il se place dans la continuité des luttes menées par Uniterre : « Nous nous considérons comme un projet d'Uniterre Genève, nous partageons les mêmes valeurs » explique Marie Brault, membre du comité et maraîchère à la Ferme de Budé. Si les revendications du Mouvement doivent encore être affinées et précisées, les grands axes de mobilisation du mouvement peuvent déjà être affirmés.

Agriculture paysanne...

L'agriculture paysanne, c'est d'abord l'idée d'une agriculture qui travaille avec la nature et non pas contre elle. Il s'agit de préserver la fertilité des sols, de maintenir

la diversité des populations animales élevées et des variétés végétales cultivées ou encore de valoriser les ressources abondantes et d'économiser les ressources rares. Mais ce n'est pas tout. L'agriculture paysanne, c'est aussi valoriser un modèle social dans lequel les différents acteurs recherchent plutôt la collaboration que la concurrence. Pour cela, il faut réfléchir aux prix des produits, à la rémunération de l'ensemble des acteurs des filières et à l'autonomie des fermes (faire en sorte qu'elles dépendent le moins possible de fournisseurs industriels d'engrais, de semences ou de matériel).

Avec l'agriculture paysanne, le MAPC affirme la volonté de maintenir et de développer un grand nombre de fermes, d'ateliers de transformation et de structures de distribution. C'est un objectif qui est tout à fait à contre courant de l'évolution actuelle de l'agriculture et de l'artisanat agro-alimentaire : il y a de

Pour une agriculture paysanne et citoyenne : un nouveau mouvement à Genève

L'estafette de TourneRêve
N°8 - Printemps 2019

moins en moins de fermes et elles sont de plus en plus grandes ; les processus de transformation et de distribution des denrées alimentaires sont de plus en plus centralisés.

... et citoyenne

Mais le MAPC souhaite être plus qu'une organisation professionnelle. Il se donne pour objectif la promotion d'une agriculture paysanne et citoyenne. Cela signifie qu'il fait une place aux membres citoyens dans le mouvement et dans ses organes de décision. Le Mouvement est convaincu que les questions agricoles ne se règlent pas entre professionnels : les mangeurs doivent être associés à ces questions, ils doivent être partie prenante des réflexions sur les prix, les volumes de production, le travail paysan, etc.

Préciser les objectifs du mouvement

Réunis le 9 mars dernier, les membres du MAPC ont cherché à préciser les objectifs de leur mouvement. « Les genevois se sont prononcés pour la souveraineté alimentaire, rappelle un membre du Mouvement, il faut montrer que la mobilisation sur cette question continue à Genève. » Quelqu'un ajoute : « Les termes proximité, paysan, local, etc. sont pris en otage par des distributeurs qui les vident de leur sens. Nous devons nous réapproprier ces mots, expliquer leurs définitions aux citoyens. » Les problématiques sont complexes et les idées nombreuses. Quelques axes de travail ont néanmoins pu être identifiés.

Trois pistes à suivre

Reconnaissance des petites exploitations. Les critères juridiques qui permettent d'accéder au statut d'agriculteur et aux subventions sont actuellement très restrictifs. Il sont pensés pour le modèle agricole majoritaire. Le MAPC souhaite que les petites exploitations polyvalentes, hors des modèles classiques de cultures spécialisées, puissent accéder à l'ensemble des aides publiques : paiements directs, aides aux investissements, etc. A terme

cependant, le Mouvement est favorable à une agriculture moins dépendante des subventions : les prix de vente doivent pouvoir couvrir les coûts de production et des rémunérations justes.

Labellisation participative. Le MAPC souhaite contribuer au développement d'une forme de système de garantie participatif sur le modèle de Nature & Progrès, une organisation active en France et en Belgique. Il s'agit d'un système où le cahier des charges du label est défini et son application contrôlée par les producteurs, les consommateurs et éventuellement d'autres acteurs. C'est une alternative à la « certification par un tiers » qui est utilisée pour la certification en Agriculture biologique. Dans la certification par un tiers, c'est un organisme indépendant qui effectue les contrôles et décide de la certification.

Rechercher l'indépendance vis-à-vis de l'agro-industrie et de la grande distribution. Le MAPC veut avancer sur ses deux piliers : paysan et citoyen. C'est en combinant ces deux aspects que les paysans et les artisans transformateurs pourront s'émanciper de l'agro-industrie et de la grande distribution. Il ne faut jamais perdre de vue le contexte actuel. Un seul chiffre pour donner une idée : en 2016, près de 130'000 tonnes de produits de boulangerie importés ont été vendus en Suisse, soit près de 30 fois plus que 15 ans auparavant. La mise en place de filières solides et capables de produire et de distribuer des quantités significatives est plus urgente que jamais.

Lors de la fête du 27 avril (lire en pages 4-5), vous pourrez venir discuter de ces premières orientations avec les membres fondateurs du mouvement. Surtout, que vous soyez paysan, artisan ou mangeur, vous pourrez adhérer au MAPC pour montrer votre intérêt à dialoguer et à agir sur ces questions.

Frédéric Deshusses
TourneRêveur

<http://www.mapc-ge.ch>

Uniterre-Genève

Uniterre-Genève réfléchit depuis longtemps à la question de créer une alliance large pouvant peser sur la politique alimentaire locale. En effet, les canaux de vente directe ont peu de soutien et l'information de la population se limite à la promotion de produits. Convaincus qu'il ne peut appartenir au seul marché et à ses acteurs dominants de régir notre système alimentaire, une information de première main sur les enjeux est indispensable à une démocratie alimentaire. Le MAPC a pour vocation de devenir une alliance locale large comprenant des paysannes-paysans actif-ve-s dans différentes formes de vente directe, des transformateurs artisanaux, des distributeurs travaillant dans une logique de partenariat et des consommatrices, consommateurs. L'idée d'union et de complémentarité nous amène donc à associer le MAPC au syndicat paysan Uniterre en tant que commission indépendante.

Rudi Berli
Paysan



© Plateforme Souveraineté alimentaire

27 avril 2019

Journée pour une agriculture paysanne et citoyenne

Une journée festive pour:

Découvrir le MAPC

Comprendre les enjeux de l'agriculture paysanne et de la souveraineté
alimentaire

Rejoindre le mouvement!!

Paysans et paysannes seront présent.e.s pour échanger avec vous et vous
dire la vérité, rien que la vérité, sur leurs pratiques et visions !

Venez partager un moment convivial avec nous!

Lieu: Plaine de Plainpalais



© MAPC

27 avril 2019

L'estafette de TourneRêve
N°8 - Printemps 2019

Journée pour une agriculture paysanne et citoyenne



A l'occasion de la journée pour une agriculture paysanne et citoyenne:

9h à 15h sur la plaine de Plainpalais:

- Animation pour petits et grands
- Animaux de la ferme (poulailler)

11h Mot du comité du MAPC

Pizza au feu de bois, planchette apéro*, crêpes sucrées

- Animation musicale
- Marché aux plantons
- Canon à Pongashi
- Roue de la fortune
- Vélo presse à huile !

*avec des produits de la ferme!

Agriculture paysanne et utilité publique : Tournerêve réfléchit à des critères

L'ouverture du Supermarché paysan participatif du quartier des Vergers – dans lequel plusieurs producteurs Tournerêve sont engagés – a mis en évidence la nécessité d'engager une réflexion approfondie sur ces deux notions : agriculture paysanne et utilité publique. Plus le réseau grandit, plus il faut s'assurer que les définitions des modes de collaboration sont explicites pour les acteurs. Nous voulons, au cours de l'année qui vient, mettre à l'épreuve une grille d'évaluation sur l'agriculture paysanne et engager le débat sur l'agriculture d'utilité publique. Ce travail s'inscrit dans la droite ligne de la campagne pour la souveraineté alimentaire menée l'an dernier. Explication de la démarche.



© Reto Cadotsch

L'idée originale de Tournerêve dépasse largement la question des pratiques culturelles. Il s'agit, face à un système agro-alimentaire dominant qui isole les acteurs, de collaborer autour de filières qui relient paysans, artisans transformateurs, distributeurs et mangeurs. Quand nous disons « relier », nous ne parlons pas que d'un lien commercial (acheteur, fournisseur). Les rapports que nous voulons renforcer sont des rapports dans lesquels les différentes fonctions nécessaires à l'alimentation sont respectées, rémunérées, maintenues et développées.

Ce sont ces valeurs que réalise, par exemple, le moulin de Tournerêve. Il assure la première transformation des céréales qui ne se faisait plus, à Genève, que dans un cadre industriel. Il offre également la possibilité aux producteurs de grain de réfléchir aux volumes produits et aux prix en lien avec l'aval de la filière, c'est-à-dire la meunerie et la boulangerie. A l'heure où un deuxième site de meunerie Tournerêve s'installe, où un projet d'huilerie Tournerêve devrait voir le jour et où un boulanger s'apprête à démarrer son activité aux Vergers, il nous a semblé judicieux de préciser ces notions

de collaboration, de coopération entre acteurs d'une filière.

Formaliser nos ambitions : répartition des volumes et transmission des fermes

En France, la Fédération pour le développement de l'emploi agricole et rural (FADEAR) a développé, dans le sillage de la Confédération paysanne, un outil de diagnostic qui permet de situer une ferme par rapport aux objectifs définis par la Charte de l'agriculture paysanne (lire ci-contre). Ce diagnostic donne beaucoup de poids à la notion de répartition : répartition des volumes de production et des terres agricoles afin qu'un plus grand nombre de personnes puissent accéder au métier de paysan ; répartition de la rémunération afin qu'un plus grand nombre d'acteurs puissent vivre de ce métier. Autre point fort de la grille de diagnostic, la transmissibilité des fermes. Il s'agit de pointer les éléments qui peuvent être améliorés dans l'optique de la transmission d'une ferme.

Ces deux axes – le diagnostic en compte d'autres – résonnent fortement avec la situation genevoise. La diminution constante du nombre d'actifs agricoles sur le canton (- 30 % entre 2000 et 2017) et la diminution du nombre de fermes (-20 % sur la même période) montrent que la question de la répartition et celle de la transmissibilité des fermes sont cruciales non pas seulement pour Tournerêve, mais pour l'ensemble de l'agriculture cantonale.

Il nous a semblé que cette grille pouvait être un outil bienvenu dans le contexte genevois. Elle permettra de formaliser nos ambitions en matière de coopération à chaque niveau des différentes filières. Nous proposerons, au cours

Agriculture paysanne et utilité publique : Tournerêve réfléchit à des critères

L'estafette de TourneRêve
N°8 - Printemps 2019

du printemps 2019, aux producteurs Tournerêve (et éventuellement aux artisans transformateurs en lien avec le réseau) d'effectuer un entretien sur la base de cette grille de diagnostic.

Les résultats de ces entretiens feront l'objet, à l'automne 2019, d'une publication et de rencontres entre producteurs et Tournerêveurs pour discuter des critères et des perspectives d'avenir en lien avec ces critères.

Vers une agriculture d'utilité publique ?

En lien avec ce travail autour de la notion d'agriculture paysanne, nous voulons également engager le débat, dans l'année qui vient, sur l'idée d'une agriculture d'utilité publique. La notion d'utilité publique est assez largement employée dans le contexte de la construction de logements. Les coopératives de logement constatent que les obligations constitutionnelles dans ce domaine (« toute personne en quête d'un logement puisse trouver, pour elle-même et sa famille, un logement approprié à des conditions supportables en matière de logement ») ne peuvent pas être remplies par le seul marché. L'existence d'un secteur économique qui ne soit ni directement étatique ni exclusivement marchand est nécessaire : c'est le secteur dit d'utilité publique.

Le parallèle avec l'agriculture et l'alimentation saute aux yeux : alors qu'il

existe des engagements juridiques relatifs à la qualité de l'approvisionnement alimentaire (article premier de la loi genevoise sur l'agriculture par exemple), le marché agro-alimentaire n'est pas en mesure de les remplir. Pourquoi ne pas envisager alors de définir un secteur agro-alimentaire d'utilité publique ? Ce secteur proposerait plus qu'un signe de la qualité des produits. Il garantirait que son fonctionnement est basé sur la coopération plutôt que sur la concurrence entre les différents acteurs. Les critères évoqués plus haut à propos de l'agriculture paysanne correspondent très bien à cet objectif.

Ces réflexions commencent seulement. Nous voulons confronter ces premières idées avec les situations concrètes et ouvrir le dialogue avec tous les acteurs : paysans, artisans, mangeurs. N'hésitez pas à prendre contact pour enrichir le débat et prenez part aux discussions qui seront organisées sur ces questions dans le courant de l'année.

A lire : une version développée de ces réflexions existe sous forme de brochure téléchargeable sur le site de Tournerêve. On peut également la commander au format papier à agriculture@slnd.net

Frédéric Deshusses
TourneRêveur

Charte de l'agriculture paysanne (Fédération pour le développement de l'emploi agricole et rural)

Principe n°1 : répartir les volumes de production afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au métier et d'en vivre

Principe n°2 : être solidaire des paysans des autres régions d'Europe et du monde

Principe n°3 : respecter la nature

Principe n°4 : valoriser les ressources abondantes et économiser les ressources rares

Principe n°5 : rechercher la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles

Principe n°6 : assurer la bonne qualité gustative et sanitaire des produits

Principe n°7 : viser le maximum d'autonomie dans le fonctionnement des exploitations

Principe n°8 : rechercher les partenariats avec d'autres acteurs du monde rural

Principe n°9 : maintenir la biodiversité des populations animales élevées et des variétés végétales cultivées

Principe n°10 : raisonner toujours à long terme et de manière globale



Rencontres dans les champs et les fermes entre citoyens et producteurs.

© Tournerêve

Grille évaluation utilité publique

Voici à titre d'exemple la grille d'évaluation proposée dans la brochure Rôle des différents partenaires d'un projet d'éco-quartier : agriculture paysanne et notion d'utilité publique pour les artisans de bouche. Elle est tournée vers l'artisanat plutôt que vers la production agricole, mais elle donne une bonne idée de la démarche. On peut voir ici la grille développée par la FADEAR en France : <http://www.agriculturepaysanne.org/>

Gouvernance, répartition - 20 points

Il s'agit d'évaluer le modèle juridique mis en œuvre et de s'assurer que les bénéfices dégagés sont répartis entre une juste rémunération du travail et l'entretien de l'outil de production. Il s'agit aussi de voir comment l'entité gère son volume de production. La fixation d'un volume plafond permet d'éviter les phénomènes de concentration. Il s'agit de s'assurer que l'entité fonctionne en réseau à la fois dans la dimension verticale (fournisseurs et clients) et dans la dimension horizontale (autres entités qui exercent la même activité dans le quartier, la commune ou le canton).

- Structure juridique qui garantit le partage de la responsabilité du maintien du capital et de l'outil de production
- Structure juridique coopérative avec participation des consommateurs
- Structure juridique coopérative associant les producteurs d'amont, les transformateurs et les distributeurs
- Mise en œuvre d'outils pour un modèle égalitaire et participatif
- Endettement de la structure (ratio dettes totales / résultat – amortissements)
- Revenu disponible par actif
- Participation à une instance de coordination avec les autres entités qui exercent des activités alimentaires dans le quartier (ancien COTA aux Vergers)
- Gestion des volumes de production avec les fournisseurs et/ou les clients
- La formation des prix est-elle transparente au sein de la filière, envers les collègues et face aux consommateurs ?

Transmission, formation - 20 points

L'entité peut-elle être transmise

facilement ? C'est une question fondamentale pour contrer les effets délétères du marché. On constate en effet que le phénomène de concentration des filières observé depuis le milieu du XXe siècle dans le domaine agro-alimentaire a, entre autre, pour cause la difficulté pour les artisans aussi bien que pour les paysans à remettre leur outil de travail à des successeurs.

- Les locaux où s'effectue l'activité sont-ils adaptés à celle-ci ? Quelle est la répartition de l'investissement sur le matériel entre le propriétaire des locaux et l'artisan ?
- Le cadre de travail et les moyens de production sont-ils adaptables à des changements de contexte économique ?
- La valeur de l'outil à transmettre (résultat moins les amortissements – intérêts des emprunts / immobilisation + stocks)
- L'entité est-elle engagée dans des démarches de formation (stages, apprentissage, etc.) ?
- Le travail est-il jugé épanouissant, enrichissant, agréable ? Le travail est-il jugé supportable physiquement ?

Développement local et dynamique du quartier - 20 points

Les acteurs des filières agro-alimentaires, au même titre que tout citoyen, devraient pouvoir participer à la vie communale, culturelle et politique. Cette participation est un gage de dynamique territoriale locale. Cela implique que leur activité professionnelle leur laisse le temps d'une telle participation.

- Implication dans la vie politique ou syndicale
- Prise en charge d'une responsabilité dans ces structures
- Adhésion à une association culturelle, sportive ou sociale (hors professionnelle) dans le quartier ou dans la commune
- Ouverture pour des activités de sensibilisation du grand public
- Lien avec les Groupes santé du quartier ou les écoles de la commune
- L'entité produit ou diffuse une information pertinente sur les

produits qu'elle commercialise et sur la formation des prix

- L'entité est impliquée dans la vie d'autres acteurs de l'alimentation du quartier

Travail avec la nature - 20 points

Les filières agro-alimentaires doivent travailler avec le vivant et avec le sol. La question de la relocalisation des filières ne doit pas occulter ces deux principes fondamentaux.

- La gamme de produits valorise la biodiversité
- La gamme de produits valorise les produits issus de races et/ou de variétés reproductibles sur la ferme
- La gamme de produits exclut les produits issus de culture hors sol et issus de techniques de recombinaison ou de modification non naturelle du génome
- La gamme de produits valorise les produits issus de techniques culturales qui assurent la fertilité des sols, protègent la ressource en eau et luttent contre l'érosion
- La gestion des co-produits (petit-lait, son, invendus, etc.) est prise en charge au niveau de la filière
- L'entité minimise sa production de déchets

Qualité des produits - 20 points

- Les produits relèvent d'un usage quotidien et l'entité ne vise pas l'obtention d'une plus-value exagérée par la recherche de l'excellence
- Transparence sur l'origine des produits et les méthodes de production, transformation
- La production est-elle sous label (GRTA, Bourgeon, Demeter, PI) ?
- La production est-elle sous signe de qualité (appellation d'origine, etc.) ?
- La production est-elle engagée dans une démarche de qualité associant les consommateurs ?
- Adhésion à un cahier des charges spécifique
- Concours professionnels, reconnaissance de la qualité

Frédéric Deshusses
TourneRêveur

Les romans photos de l'estafette

L'estafette de TourneRêve
N°8 - Printemps 2019

*60% de OUI pour l'Initiative pour la souveraineté
alimentaire à Genève !*

*Plutôt que de vous écrire un roman...
Les paysan-ne-s de Genève vous disent MERCI !*



Uniterre, origine et difficultés actuelles

Uniterre est un syndicat paysan suisse avec des racines historiques romandes dans les années après-guerre : «Le paysan ne peut pas vivre, parce qu'il doit vendre trop bon marché. Le travailleur ne peut pas acheter, parce que les intermédiaires exigent des prix trop élevés (...). Les manœuvres cyniques des importateurs et des grossistes ruinent les paysans. Et la Confédération permet que l'agriculture soit sacrifiée sur l'autel de l'industrie d'exportation».... Ce n'est pas l'extrait du dernier numéro d'Uniterre, mais un extrait du discours lors de la fondation de l'Union des producteurs du Valais à Charrat dans le Valais en 1949. Parmi les éléments qui ont changé depuis cette époque de fondation du syndicalisme paysan suisse, on peut citer notamment la part des paysans dans la population active qui a passé de près de 20% à 3% actuellement.

En 1993, Uniterre participe à la création de la Via Campesina, mouvement paysan international qui opposera dès 1996 la souveraineté alimentaire, l'agroécologie et les droits paysans à la dérégulation commerciale et à la mise en concurrence globalisée entreprise par l'OMC. L'internationalisation du commerce alimentaire détruit les agricultures paysannes, travaillant sur la base des ressources et des terroirs locaux. Aujourd'hui, c'est le système alimentaire



industriel qui nous pousse dans le mur, en menaçant la biodiversité et le climat alors que l'agriculture paysanne, l'agroécologie et la souveraineté alimentaire nous donnent les pistes à notre portée pour une démocratie alimentaire, en permettant de refroidir le climat efficacement.

Dans cette vision, le produit de l'échange marchand doit être un enrichissement mutuel. Pour cette raison, la conclusion de contrats entre les producteurs et les consommateurs se trouve au cœur du projet défendu par Uniterre. Les intermédiaires peuvent certes jouer un

rôle aux différents échelons, mais afin d'éviter des prises de pouvoir par ces derniers, il doit exister des mécanismes de transparence et de gestion démocratique. Ces contrats permettent d'orienter la production en fonction des attentes de la population d'un territoire et définissant la qualité, la quantité, le partage du risque, le prix, le modalités de livraison et de paiement des acomptes.

Les mécanismes de négociation doivent être transparents et équitables dans le cadre de la démocratie alimentaire. C'est ce travail qu'Uniterre mène aux différents échelons institutionnels.

Dans la situation actuelle de faiblesse numérique du monde paysan, il est impératif que d'autres secteurs de la société s'emparent de ce thème en s'associant au monde paysan pour imposer un rapport de force qui permet la transition vers une agriculture et un système alimentaire durables. Cette alliance, au sein de laquelle les paysannes et les paysans pourront témoigner et affirmer leurs besoins de première main défendra tous les aspects de la durabilité sociale, culturelle, économique et environnementale.

Rudi Berli
Paysan



© photos Uniterre

«La plaine : récits de travailleurs du productivisme agricole», Gatien Élie, Editions Amsterdam, 2018.

Ce court ouvrage du géographe Gatien Élie dresse un portrait des agriculteurs d'une région de la France spécialisée dans la culture des céréales : la Plaine de la Beauce.

Située entre Paris au Nord-Est et le Val de Loire au Sud, cette plaine de 600'000 hectares est depuis bien longtemps dédiée à la production agricole. Les agriculteurs qui y travaillent sont à la pointe de la technique en matière de grandes cultures (céréales, oléo-protéagineux (colza, pois, féveroles, lupin), betteraves sucrières et patates). Les rendements atteints sont à la mesure des quantités d'intrants (pétrole, engrais, pesticides) employées.

Pourtant, comme le souligne Gatien Élie, ces agriculteurs ne décident plus de grand-chose sur leurs fermes. Ils sont entourés d'experts (fournisseurs de semences, comptables, spécialistes des produits de traitement, concessionnaires de machines) qui les assistent pour diminuer les charges et vendre au mieux. Leurs activités sont extrêmement standardisées et répétitives, de même que le paysage qui les entoure : parcelles rectangulaires uniformes, absence d'arbres ou de bosquets, absence de faune sauvage.

Alors Gatien Élie s'est posé une question simple : qu'est-ce qui fait que ces agriculteurs adhèrent à l'idéologie productiviste ? Car les céréaliers beaucerons sont loin de l'image d'Épinal du paysan harassé de travail, étranglé par les dettes. Ils travaillent des domaines de plus de cent hectares avec un salarié et parfois des saisonniers pour la récolte de pommes de terre. Ils sont parmi les gagnants économiques de la politique agricole européenne et française. Leurs productions sont parfaitement adaptées au marché agro-alimentaire mondial. Leur travail est beaucoup moins pénible que celui de leurs pères. Bref, pris comme groupe, ils sont dans une dynamique sociale ascendante et c'est sans doute le ressort principal de leur adhésion à l'idéologie productiviste.

© allocine.fr

Pour qui cherche les moyens de rompre avec le productivisme agricole, l'ouvrage de Gatien Élie montre, avec une approche sensible et à hauteur humaine, que les oasis exemplaires n'y suffiront pas. La lutte à mener est aussi idéologique face à des travailleurs qui ont intégré

le productivisme comme une part de leur identité professionnelle, voire personnelle.

Frédéric Deshusses
TourneRêveur



27 avril 2019 Toutes et tous réuni-e-s sur la plaine de Plainpalais pour la fête de l'agriculture paysanne et citoyenne !

Samedi 25 mai 2019 de 10h à 17h
Caves ouvertes

Plusieurs producteurs de TourneRêve participent aux Caves ouvertes. C'est l'occasion pour vous d'aller découvrir chez eux d'autres produits qui ne sont pas dans vos paniers.

Domaine de Miolan
Domaine de la Touvière
Domaine de la Vigne blanche
Ferme Jaquet



Samedi 1 juin 2019
Cropettes en campagne
10ème édition

Un mini salon de l'agriculture locale, une belle occasion d'inviter la campagne en ville le temps d'une journée festive.

Le programme à suivre sur:
<https://www.preenbulle.ch>



Dimanche 2 juin 2019
Journée «Portes ouvertes à la ferme»
à la ferme de la Touvière

Ce dimanche 2 juin 2019, de nombreuses fermes dans toute la Suisse ouvriront leurs portes. Cette journée de découverte et de fête sera une occasion unique pour renforcer les relations de confiance et la compréhension mutuelle entre la ville et la campagne.

A cette occasion, la ferme de la Touvière ouvrira ses portes. Alors profitez de ce moment pour venir visiter une des ferme de TourneRêve.

Les infos suivront sur:
www.touviere.ch



Samedi 24 et dimanche 25 août 2019
Festi'Terroir aux Bastions

Manifestation grand public organisée en collaboration avec la Ville de Genève et BioGenève. Au programme : marchés, dégustations, vente de produits du terroir, vins, conférences, concerts, etc. Profitez en pour venir voir le stand TourneRêve et les producteurs de la région.

Plus d'informations suivront...

Impressum

L'Affaire TourneRêve,
137 ch. des Princes
1244 Choulex
077 417 04 24
www.tournereve.ch

Responsable du journal:
Association Affaire TourneRêve,
contact@tournereve.ch

Imprimerie :
Etablissements Publics pour l'Intégration (EPI)
10 ch. de la Pallanterie
1252 Meinier